

AR PREFECTURE

016-211601687-20200716-CCAS20200703F-52
Reçu le 17/07/2020

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CCAS

Nombre de conseillers :

L'an deux mil vingt

En exercice : 9

Le 16 juillet à 18 heures 30

Présents : 7

Le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de JAULDES

Votants : 7

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. BOIVENT Sébastien, Président.

Date de la convocation du Conseil d'Administration: 2 juillet 2020

PRESENTS : MMES BOISSIER DESCOMBES – CHARLES –

FARGES – LESENNE – SCHROEDER - TRUPHEME

M BOIVENT

EXCUSÉE : MME GUÉRIN

ABSENTE : MME LOGEAIS

Mme LESENNE Maryvonne a été nommée secrétaire.

2020-07-03 D

OBJET : Autorisation de remboursement d'achat des cadeaux à un élu

Monsieur le Président rappelle la délibération précédente n°2020-07-01 D portant achat de cadeaux pour les élèves de CM2 passant en 6^{ème}.

Monsieur le Président expose au Conseil d'Administration que face à l'urgence des délais au vu de la crise sanitaire et de la reprise des écoles, Madame CHARLES Nathalie a avancé les frais de l'achat des cadeaux.

Monsieur le Président précise que les achats ont été effectués auprès de Cultura pour un montant total de 314,37 € pour 9 enfants (enfants de Jauldes et Coulgens) soit un montant de 34,93 € par enfant.

Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration de procéder au remboursement de cette somme à Madame CHARLES Nathalie.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte de procéder au remboursement de 314, 37 € au profit de Madame CHARLES Nathalie.

Fait à Jauldes, le 17 juillet 2020

Le Président

Sébastien BOIVENT

